LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

N°474 du 12 au 18 mai 2025

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994, revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991

En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 18 mai 2025, au moins 729 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

La ligue ITEKA :

- « Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH),
- A le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sous le numéro de référence OBS.236 et est membre de l'ECOSOC ».
- La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections .

SOMMAIRE

0. INTRODUCTION.....P.4
I. CONTEXTE P.4
II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....P.20
III. DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS.....P.26

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANAGESSA	*: Agence Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire,*
CDS	*: Centre de Santé,*
CDP	*: Conseil des Patriotes*
CECI	*: Commission Electorale Communale Indépendante,*
CENI	*: Commission Electorale Nationale Indépendante,*
CEPI	*: Commission Electorale Provinciale Indépendante,*
CNDD-FDD	*: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie,*
CNL	*: Congrès National pour la Liberté,*
CNI	*: Carte Nationale d'Identité,*
DPEAE	*: Direction Provinciale de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage,*
DPE	*: Directeur Provincial de l'enseignement,*
ECOFO	*: Ecole Fondamentale,*
FDLR	*: Forces Démocratiques de Libération du Rwanda,*
FOMI	*: Fertilisants Organo-Minéraux Industries,*
M23	*: Mouvement du 23 mars,*
RDC	*: République Démocratique du Congo,*
RN	*: Route Nationale,*
SNR	*: Service National de Renseignement,*
UPRONA	*: Union pour le Progrès National.*

TABLE DES MATIERES

0. INTRODUCTION 4

I. CONTEXTE 4
I.1. CONTEXTE POLITIQUE 4
I.2. CONTEXTE SECURITAIRE 18
I.3. CONTEXTE GOUVERNANCE 18
I.4. CONTEXTE JUDICIAIRE 19

II. DROITS CIVILES ET POLITIQUES 20
II.1. DROIT A LA VIE 20
II.1.1. Homicide volontaire 20
II.1.2. Des personnes tuées par des gens non identifiés 20
II.1.3. Des personnes tuées suite au règlement de compte 22
II.1.4. Des personnes tuées suite à la justice populaire 23
II.2. DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET/OU MENTALE 23
II.2.1. Torture, peines et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants 23
II.2.2. VIOL 24
II.2.3. Violences basées sur le genre 25
II.3. DROIT A LA LIBERTE 25
II.3.1. Arrestations arbitraires 25

III. DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS 26
III.1. PERTURBATION DE LA VIE ECONOMIQUE 26
III.2. DU DROIT A L'EDUCATION 28
III.3. DROIT DU TRAVAIL 28

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 29

0. INTRODUCTION

Ce bulletin présente une situation alarmante des droits de l'homme et de la sécurité au Burundi.

Le contexte politique est largement rapporté vue que le pays traverse une période électorale chaude avec le retrait des cartes d'électeurs et de la campagne électorale pour les communales et les législatives prévues les 05 juin prochain.

Des cas de violation des droits humains sont aussi rapportées. Parmi ces cas, on dénonce 10 personnes tuées dont deux femmes et un nouveau-né, 5 cas de tortures et 2 cas de VBG dont 1 cas de viol d'un enfant de 6 ans, ainsi que 2 personnes arrêtées dont un militant du parti Frodebu et membre de la coalition Burundi Bwa Bose .

Des Imbonerakure, des policiers et des administratifs sont accusés d'être les principaux présumés auteurs de ces violations des droits humains

I. CONTEXTE

I.1. CONTEXTE POLITIQUE

Au cours de la semaine sous rapport, le contexte politique qui a prévalu a été en grande partie celui de la distribution des cartes d'électeur et du début de la campagne électorale à travers tout le pays. Des cas irrégularités ont été rapportées à travers toute l'étendue du territoire burundais.

Distribution des cartes d'électeurs et quelques irrégularités à l'Est du Burundi

En province Ruyigi (est du Burundi) comme dans tout le pays, la distribution des cartes d'électeurs était prévue du 12 au 14 mai 2025. Il a été remarqué que les cartes d'électeurs non retirées étaient encore nombreuses le dernier jour.

Par exemple à la CECI Ruyigi, le dernier jour, il y avait encore plus de 2000 cartes non encore récupérées d'où la prolongation de la CEPI de la période de distribution d'une journée. La situation était la même à Cankuzo. A titre illustratif, à la CECI CANKUZO, le dernier jour, il restait encore plus de 1800 cartes non distribuées d'où la prolongation de la CEPI de la période de distribution d'une journée. Malgré cette prolongation, toutes les cartes n'ont pas pu être récupérées et il a été recommandé que les cartes non distribuées pendant la période prévue vont être remises à la CECI pour pouvoir être récupérées après.

Des irrégularités ont été observé où certains qui se sont fait inscrire ont manqué leurs cartes, d'autres leurs nom, lieu de naissance, âge de naissance étaient

mal transcrits, d'où ils devraient faire des réclamations en se faisant encore réinscrire.

En plus, certains électeurs pouvaient récupérer les cartes des autres de leur connaissance sans présenter aucune pièce prouvant qu'ils auraient été au moins mandatés, ce qui a laissé croire à certains que des tricheries ou fraudes peuvent se glisser là-dedans surtout qu'il y a des rumeurs qui disent qu'il y a ceux qui donnent des cartes aux membres du parti au pouvoir pour aller voter à leur place le jour des élections.

Des cas de plus d'une carte distribuée à une seule personne, en commune Giharo de la province Rutana

En date du 12 au 14 mai 2025, à l'ECOFO Rubaho, sur la colline et zone Butezi, commune Giharo de la province Rutana, des cas d'irrégularités ont été observés, montrant que les élections 2025 auraient été déjà truquées par le parti CNDD-FDD : la distribution de plus d'une carte d'électeurs à une même personne enregistrée sur la liste des votants.

Selon des sources sur place, à titre d'exemple, une dame qui s'appelle Cerine Ndayikeza, fille de Kwizera et Barinakandi avec le numéro :531.1602/58.808 de sa CNI, a reçu deux cartes d'électeurs de même nom et prénom, même noms et prénoms de ses parents ainsi que même numéro de CNI. Ces cas sont aussi remarquables sur toute la colline Butezi, en commune Giharo.

Selon les mêmes sources, les élections 2025 ont été déjà fraudées en passant par cette mauvaise distribution des cartes d'électeurs.

Port de tenue du parti lors de la récupération des cartes d'électeurs en commune et province Cankuzo

En date du 12 mai 2025, depuis le matin, toute la journée, aux bureaux de vote, au Lycée Communal de Cankuzo, bon nombre de gens qui récupéraient les cartes d'électeurs portaient des tenues du CNDD-FDD.

Selon des sources sur place, sur les mêmes bureaux, en date du 13 mai 2025, personne n'avait une tenue du CNDD-FDD, cela signifie que les militants du parti CNDD-FDD viennent récupérer les cartes d'électeurs en premier lieu et le reste de la population traîne les pieds. Cela est aussi valable sur les autres bureaux comme par exemple les bureaux se trouvant à l'école paramédicale de Cankuzo et à l'ECOFO Cankuzo II.

Selon les mêmes sources sur place, certaines personnes se retrouvant sur les listes électorales, n'ont pas eu leurs cartes. Les responsables de ces bureaux les inscrivent dans les carnets pour transmettre le rapport à la CECI. Elles ajoutent que la prolongation d'une journée du 15 mai 2025 de récupération des cartes d'électeurs a été accordée.

Irrégularités **flagrantes dans la distribution des cartes d'électeurs en commune et province Muramvya.**

Alors que la distribution des cartes d'électeurs a débuté le lundi 12 mai 2025 pour se terminer jeudi le 14 mai 2025, des tricheries organisées par la CECI Muramvya et les membres des bureaux de vote, tous du CNDD-FDD, sont signalées ici et là en commune Muramvya.

Ainsi, selon les sources émanant des membres des partis d'opposition comme l'UPRONA, le CNL et la Coalition "Burundi bwa bose", ces tricheries sont de 3 sortes :

- Au centre de distribution de l'ECOFO Mubarazi, commune Muramvya, deux Imbonerakure Karerwa Étienne et Nikundana Remegie ont été vu rentrés ce mardi 13 mai 2025 avec des dizaines de cartes d'électeurs chacun. Les mandataires du parti CNL l'ont signalé à la CECI mais sans suite.
- A l'ECOFO Biganda, commune Muramvya, deux membres du parti CNL, Kazungu Laurent et Bukuru Fabien ont été appelé respectivement 3 et 5 fois, mais les membres des bureaux de vote leur ont donné une seule carte d'électeurs et ils se demandent où on va mettre les autres.
- Autre cas, beaucoup de personnes se trouvent sur les listes des électeurs, mais n'ont pas pu avoir leurs cartes d'électeurs et ceci s'est fait remarquer dans plusieurs centres. Tout ceci montre une façon évidente de tricheries électorales, d'après les opposants politiques.

Contrôle du retrait des cartes d'électeurs en province Gitega.

En date du 12 mai 2025, les représentants du parti CNDD-FDD ont informé leurs partisans qu'un recensement a été effectué, en passant par les chefs de dix ménages (Nyumbakumi), afin d'identifier ceux qui n'ont pas retiré leurs cartes d'électeur. Le lendemain, il a été interdit à toute personne de se rendre à son travail sans avoir présenté la carte d'électeur.

Selon des sources sur place, dans plusieurs centres de vote des communes de la province Gitega comme ailleurs dans d'autres centres, certaines personnes ont trouvé que leurs cartes ont été retirées par d'autres.

Selon les mêmes sources, c'est une stratégie instaurée et appliquée par les représentants locaux du parti CNDD-FDD pour sanctionner ceux qui ne veulent pas soutenir le parti au pouvoir.

Même certains membres du parti ont été touchés en les accusant de ne pas participer aux activités du parti CNDD-FDD. Des séances de sensibilisation ont été organisées dans les collines pour expliquer que, dans l'isoloir, un membre du parti CNDD-FDD sera présent pour montrer où apposer le tampon.

Les cartes non retirées ont été envoyées aux commissions communales, ces dernières ont été ordonnées d'établir une liste des personnes concernées. Ces dernières seront ensuite convoquées par l'intermédiaire des nyumbakumi pour expliquer pourquoi ils n'ont pas retiré leurs cartes.

Des problèmes de distribution des cartes d'électeurs et demande de prolongation dans les provinces de Cibitoke, Bubanza et Bujumbura (Nouvelle province de Bujumbura)

Alors que la période de distribution des cartes électorales touchait à sa fin, plusieurs citoyens des provinces de Cibitoke, Bubanza et Bujumbura ont rencontré des obstacles pour récupérer leurs cartes. Ces difficultés ont été observées dans plusieurs communes, suscitant des appels à la prolongation du délai pour permettre à tous les électeurs d'exercer leur droit civique.

Des files d'attente interminables, des allers-retours vains, et surtout une inquiétude grandissante : dans plusieurs communes des provinces de Cibitoke, Bubanza et Bujumbura, des citoyens dénoncent des complications dans le processus de retrait des cartes d'électeurs.

Selon des témoignages recueillis notamment dans les communes de Rugombo, Mugina, Bukinanyana, ainsi que dans certaines communes de Bubanza et de Bujumbura, de nombreux électeurs ne parviennent pas à obtenir leur carte malgré s'être dûment inscrits.

À Rugombo, une mère de famille raconte s'être présentée à deux reprises depuis lundi au bureau d'inscription sans succès.

«On nous dit que les cartes ne sont pas encore disponibles, ou alors qu'il y a eu une erreur sur nos informations», explique-t-elle.

Un constat similaire a été fait par un reporteur lors de ses visites sur le terrain.

Face à ces difficultés, les habitants concernés plaident pour une prolongation du délai de distribution. Ils demandent également que des mécanismes soient mis en place pour faciliter l'accès aux cartes, notamment pour ceux qui, pour des raisons diverses, n'ont pas pu se rendre dans les bureaux aux dates initialement prévues.

« Il serait injuste que des citoyens inscrits ne puissent pas voter simplement à cause des lenteurs administratifs ou d'un calendrier trop serré », déplore un enseignant de la **commune Mugina**.

Les autorités électorales ont pris alors la décision de prolonger d'une journée la période de retrait des cartes d'électeurs, afin de garantir à chaque citoyen la jouissance de ce droit civil.

Malgré une période supplémentaire de distribution des cartes d'électeurs, de nombreux votants de la province Cibitoke n'ont pas pu avoir leurs cartes, alors que leurs noms figuraient sur les listes

Irrégularité dans la remise des cartes d'électeurs au nord du Burundi

Depuis le 12mai 2025, les électeurs ont commencé à retirer les cartes d'électeurs qui sont en train d'être distribuées mais on remarque qu'il y'a des irrégularités en provinces Kirundo et Karusi:

A titre d'exemple :

En province Kirundo, aux bureaux du centre de Kirundo, beaucoup de gens n'ont pas récupéré leurs cartes même s'ils figurent sur la liste.

En commune Busoni, les imbonerakure intimident les habitants qui n'ont pas encore récupéré les cartes et n'ont même pas droit aux services des communes comme la Carte Nationale d'Identité ou différentes attestations administratives.

En date du 15 mai 2025, le parti Uprona a remarqué plus de 300 cartes d'électeurs non distribuées au centre de vote de la sous colline Rugando, colline Rugasa commune Bugabira, 420 cartes d'électeurs non distribuées au centre de vote du lycée Islamique de Kirundo sur la colline Murama, 200 cartes d'électeurs non distribuées à l'ECOFO Murama et 180 cartes d'électeurs non distribuées à l'ECOFO Kavomo de la commune Kirundo.

Après avoir signalé cela à la CECI, ces quelques cartes ont été distribuées dans l'après-midi du 16 mai 2025 sans savoir la provenance.

En province Karusi, en date du 12 mai 2025 un cas anormal qui s'est produit sur la colline Buhiga, zone et commune Buhiga, province Karuzi, juste au centre de vote de Buhiga3, à partir de 14 heure, BANDYATUYAGA Alexis, Secrétaire de la zone du CNDD FDD et Jérôme, chef zonal des imbonerakure et le chef de colline BUHIGA, avaient remplacé les membres distributeurs de la CECI et ont distribué les cartes durant une heure avant de partir ailleurs. Ils n'ont pas vu ce qu'ils ont faits mais la population est inquiète de ce qu'ils sont venus faire en remplaçant les distributeurs des cartes d'électeurs

Une campagne électorale entachée de manquements

Des actes d'intimidations au cours de la campagne électorale en province Ruyigi

En date du 13 mai 2025, c'était le début de la campagne électorale en commune et province Ruyigi. Selon des sources sur place, il y a eu la présentation des candidats du parti CNDD-FDD aux législatives dans la nouvelle province de Buhumuza. Les candidats étaient présentés par commune d'origine. Cela s'est déroulés dans la zone Rusengo en date du 15 mai 2025, vers 16 heures alors que le convoi venait de Cankuzo. Les responsables du parti CNDD-FDD ont demandé à la population de Rusengo de voter le CNDD-FDD à 100%.

En date du 17 mai 2025, dans la commune vaste de Ruyigi, le parti CNDD-FDD a tenu sa campagne au stade Uhuru de Ruyigi.

Selon des sources sur place, il y a eu la présentation des candidats aux élections communales et législatives ainsi que la mobilisation de la population pour voter le CNDD-FDD. Le marché de Ruyigi ainsi que tous les Kiosques ont été fermés jusqu'à 15 heures pour contraindre toute la population d'aller au stade pour suivre le message. En province Ruyigi, seuls les partis CNDD-FDD, UPRONA, CNL, la coalition BURUNDI BWA BOSE, le parti FPI INEZA sont visibles sur le terrain.

Des membres du parti CDP représentés par l'honorable Gaston Sindimwo arrêtés en commune Musongati, province Rutana

En date du 15 mai 2025, vers 12 heures, les membres du parti CDP représentés par l'honorable Gaston Sindimwo *(ancien Vice-Président de la République au cours du mandant de 2015 à 2020 au compte du parti Uprona)* ont été arrêtés par le percepteur des taxes communales de Musongati en compagnie des autres personnes de la localité en tendant des barrières. Il a empêché ces membres du CDP à continuer leur chemin, menant en commune de Mpinga-Kayove, pour participer à un meeting organisé par le parti CDP.

Selon des sources sur place, ils s'étaient trompés de chemin en passant par la commune de Musongati.

D'après le président de ce parti Anicet Niyonkuru, l'honorable Gaston Sindimwo et ses compagnons venaient de Gitega à bord d'un véhicule qui scandait les slogans de leur parti. Arrivés à Ngoma, ils ont emprunté l'axe menant vers Musongati. Quand ils ont constaté qu'ils s'étaient trompés de piste, ils ont rebroussé chemin et se sont retrouvés entre deux barrières. Claudine, l'Administratrice Communale de Musongati leur accusait de sonoriser les chansons du parti CDP alors que ce parti n'a pas d'autorisation de faire un meeting dans cette commune à cette date. Ils ont été relâchés vers 16 heures, à l'arrivée de cette administratrice après 4 heures.

Modifier la constitution de la République du Burundi pour éviter de rester dans de perpétuelles élections qui exigent beaucoup de moyens, supprimer certaines institutions budgétivores comme le sénat et l'institution de l'Ombsman pour affecter les fonds alloués à ces derniers aux projets de développement, tels sont certains projets de la société du parti Conseil des patriotes CDP.

Cela a été évoqué par Anicet Niyonkuru le président de ce parti à Mpinga dans la commune de Mpinga-Kayove dans un meeting de ce parti tenu pour la députation.

Interdiction de vaquer aux activités suite à la propagande électorale du parti CNDD-FDD et des menaces faites par des Imbonerakure, en province Cankuzo.

En date du 15 mai 2025, au stade de Buhumuza, situé au chef-lieu de la province de Cankuzo, le parti CNDD-FDD a fait une propagande et il y a eu la paralysie des activités.

Selon des sources sur place, des Imbonerakure ont fait fermer par force le marché de Cankuzo, les magasins, les kiosques et boutiques, les restaurants, les salons de coiffure ou de beauté. Ils ont forcé les taxis vélos et motards de se rendre au stade sans exception, ... Seuls l'hôpital de Cankuzo, le CDS de Cankuzo, les pharmacies, les banques et les microfinances ont continué de fonctionner.

Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont dit que celui qui tentera d'ouvrir ou de travailler sera sanctionné par une amende de 50.000 fbu sur place, avant d'être corrigé. Dans les quartiers, les Imbonerakure circulaient pour vérifier celui qui ferait le contraire. Parmi eux, les chefs qui les commandaient, il y avait Ndugi Révérien qui fut secrétaire provincial du parti CNDD-FDD, qui fut aussi DPE de Cankuzo, actuellement Directeur Général au ministère ayant le commerce dans ses attributions et Léonidas Bacamurwanko, secrétaire académique à l'Université du Burundi, Campus de Buhumuza à Cankuzo.

Au Terminus de chaque rue se trouvait un drapeau gardé par un Imbonerakure dans toute la ville. Ces Imbonerakure et leurs chefs ordonnaient à ceux qui ne veulent pas aller au stade de rentrer chez eux, dormir jusqu'à la fin des festivités de propagande.

Les mêmes sources ajoutent que ces Imbonerakure circulent nuis et jours dans les ménages pour intimider la population en disant qu'un satellite sera installée en haut des isoloirs et celui qui n'élira pas le CNDD-FDD sera vu tout de suite et aura une récompense équivalente (une punition).

Implication des mineurs à la propagande du parti CNDD-FDD, en commune et province Cankuzo

Selon une source fiable, au 15 mai 2025, la Ligue Iteka a reçu des nouvelles selon lesquelles, ces derniers jours, en Province Cankuzo, une forte participation des mineurs (moins de 18 ans) est observée dans les campagnes organisées par le Parti CNDD-FDD. Il s'agit d'enfants âgés de 9 à 12 ans. Certains d'entre eux sont même pieds nus, et d'autres souffrent de la faim. Ils arrivent souvent très tôt le matin et partent le soir vers 17 heures à la fin des activités de propagande. Il est important de noter que le

code électoral interdit aux enfants mineurs de s'engager dans des activités politiques liées aux élections. En effet, ces mineurs ne remplissent pas toutes les conditions nécessaires pour être électeurs, conformément au premier chapitre de l'article 4 de la loi organique n° 1/12 du 5 juin 2024, qui modifie la loi organique n° 1/11 du 20 mai 2019 concernant le code électoral.

Des préoccupations liées à la campagne électorale en province Gitega

1. *Obligation de participer aux activités de campagne :*

Dans la province de Gitega, de nombreux témoignages font état de pressions exercées sur les citoyens pour qu'ils assistent aux meetings du CNDD-FDD. Des ordres sont donnés par les autorités locales obligeant les habitants à interrompre leurs activités pour aller écouter les messages du parti au pouvoir.

2. Perturbation des activités communautaires.

La campagne du CNDD-FDD perturbe fortement la vie socio-économique dans plusieurs communes de Gitega : Ce Jeudi 15 Mai 2025, la ville de Gitega a connu un arrêt quasi total des activités dans tous les quartiers à cause des activités du parti CNDD-FDD.

En date du 07 mai 2025, le marché de Bi-tare dans la commune Bugendana a été fermé pendant 2h pour permettre la tenue d'un meeting, les commerçants ont été obligés de fermer les kiosques pour aller écouter le discours du CNDD-FDD avant de pouvoir exercer leurs activités.

3. Utilisation de discours intimidants et menaçants :

Lors des rassemblements du CNDD-FDD, des propos menaçants sont divulgués, souvent par les membres des Imbonerakure. Des slogans comme *: "Udatoye CNDD-FDD wotoriki ?"si ne vote pas le CNDD-FDD qui d'autre voterais-tu ? " Watora wareka CNDD -FDD izoguma igutwara" que tu votes ou pas, CNDD-FDD continuera à te diriger "Uwuzorukarisha ruzomumwa" " Nimba udatora CNDD-FDD genda mu Rwanda" Qui ne votera pas CNDD-FDD vera, ou qu'il aille au Rwanda ».* Ces propos créent un climat de peur et d'intimidation chez les citoyens, en particulier chez ceux qui ne soutiennent pas le parti au pouvoir.

4. Inégalités de traitement entre les partis politiques dans la campagne électorale :

Contrairement aux campagnes du CNDD-FDD, les autres partis comme le CNL, la Coalition Burundi bwa Bose et UPRONA organisent leurs activités sans contrainte, et les citoyens y participent de manière volontaire. D'après les partisans des autres partis politiques, cela montre un déséquilibre dans le respect des libertés politiques et du droit à la participation libre et équitable.

Des mesures outre-passées par les membres du CNDD-FDD

En date du 15 mai 2025 a eu lieu le lancement officiel de la campagne électorale pour le compte du parti CNDD-FDD dans la province élargie de Gitega. Les cérémonies ont eu lieu au stade Ingoma de Gitega. Alors que le code électoral interdit aux partis politiques d'utiliser les moyens de déplacement de l'Etat mis à leur disposition pour certains responsables, certains membres de ce parti ayant quitté le Chef-lieu de la province Mwaro le matin de ce jeudi sont partis à bord du Véhicule de type Dyna du Lycée de Mwaro.

D'autres ont été déplacés à bord d'une camionnette double cabine appartenant à l'Isabu/Gisozi. D'autres sont partis à bord des motos de service avec plaque jaune.

Une campagne électorale sur fond de menaces, avec usage de moyens de l'Etat dans la province de Cibitoke

Après que le régime CNDD-FDD a écarté des élections le principal parti d'opposition d'Agathon Rwasa, et exclu des communales la coalition Burundi Bwa Bose, on s'attendait à une campagne électorale apaisée, car le parti au pouvoir resterait le seul maître sur le champ politique. Avec la campagne électorale générale qui a débuté le 13 mai 2025, le parti CNDD-FDD semble utiliser des stratégies inquiétantes pour convaincre les électeurs.

Sans aucun projet de société, le parti CNDD-FDD a préféré anticiper la campagne dès le mois d'avril, ce qu'aucun autre parti au Burundi n'oserait faire. Malgré le nouveau découpage administratif, chaque ancienne commune de la province Cibitoke semble avoir sa stratégie pour convaincre les électeurs.

D'après une source au sein du parti CNDD-FDD, l'objectif est, pour chaque ancienne commune, de se mesurer afin de mieux se placer dans les postes après les élections.

À côté des menaces à l'encontre de ceux qui feraient le mauvais choix (ne pas élire pour parti au pouvoir), stratégie utilisée dans l'ensemble du pays :

À Mabayi, le mensonge a été la stratégie privilégiée. Frontalière avec le Rwanda, les menaces sont dirigées vers ceux qui n'éliront pas le CNDD-FDD, seul parti qui les protège des attaques en provenance des Tutsis du Rwanda. Pour ne pas parler du FDLR dans la Kibira, qu'on traque depuis janvier pour aller combattre le M23, ces rebelles rwandais protégés par le régime CNDD-FDD sont confondus au RED-Tabara, que Paul Kagame aurait envoyé pour perturber les élections. La grande portion des habitants de Mabayi vivant de l'orpaillage, on attribue à Kagame les politiques restrictives dans le secteur minier qui font que la population continue de s'appauvrir et le pays continue de manquer de devises. La seule solution à

cette pauvreté est de renouveler sa confiance au CNDD-FDD, qui a la force de combattre Kagame.

Toujours à Mabayi, des responsables du parti CNDD-FDD auraient menacé des représentants de la coalition Burundi Bwa Bose, après que cette dernière ait rassemblé une foule importante.

À Mugina, la peur de perdre les prochaines élections se traduit par des menaces contre ceux qui éliront l'indépendant Schadrack, un commerçant dont le père est un membre très influent du CNDD-FDD ayant soutenu la rébellion du CNDD, mais qui a choisi de faire campagne pour son fils. Ce père vit aussi dans la peur suite aux menaces qu'il reçoit depuis que son fils a choisi de se présenter comme indépendant aux futures législatives.

D'après les propos de la campagne, toute personne qui élira un civil sans armée est perçue comme le principal ennemi du pays et des Burundais et mérite de fuir au Rwanda comme les autres l'ont préféré en 2015.

Dans cette commune, un membre du parti CNDD-FDD nommé Joseph a proféré des menaces de mort à l'encontre des électeurs de la colline Rusagara qui ne voteraient pas pour son parti.

À Rugombo, Buganda et Mugwi, le CNDD-FDD a choisi la guerre à l'Est de la RDC pour en faire un objet de campagne. Ne pas élire le CNDD-FDD serait soutenir le M23 de Kagame, qui veut imposer à toute la région un pouvoir tutsi. Ce serait aussi trahir les fils des communes et de la province (allusion aux Imbonerakure partis au front en RDC).

À Bukinanyana, les menaces ne sont pas prononcées comme ailleurs. Commune où sont natifs trois généraux, dont le Premier ministre et un ex-vice-président, les habitants de Bukinanyana n'ont pas besoin de menaces pour soutenir le CNDD-FDD. Ils ont seulement besoin d'assurance que le climat socio-économique et politique que connaît leur commune continue.

Bien qu'il n'y ait pas de mauvaise cohabitation entre les membres des différents partis, la commune a eu en 2020 une parlementaire issue du CNL. À cette partie de la population qui n'a pas confiance au CNDD-FDD, leurs votes pour le CNDD-FDD contribueraient au développement d'une nouvelle commune de Bukinanyana plus forte. Des promesses en guise d'achat de consciences sont tenues. Même si le prix de la viande a haussé, ceux qui font campagne pour le CNDD-FDD promettent de faire comme en 2020, où de la viande était distribuée aux électeurs des autres partis ou à ceux dont l'appartenance n'est pas connue.

Signalons que d'autres partis comme l'UPRONA, le CNL aile de Nestor Girukwishaka ainsi que la coalition Burundi Bwa Bose font campagne, mais leur visibilité n'est pas grande faute de moyens logistiques et de carburant.

Pour le parti au pouvoir, les véhicules immatriculés GB et IT de l'État sont plus visibles dans la campagne, ce qui par conséquent paralyse les services publics. Dans toutes les communes de la province Cibitoke, il est difficile de trouver un bureau ouvert depuis le 13 mai 2025. Titulaires des centres de santé, directeurs d'écoles, agents communaux sont presque absents de leurs bureaux.

Des tensions entre les membres du parti CNDD-FDD et les membres de la coalition Burundi bwa Bose en province Burunga (anciennes provinces de Bururi, Makamba, Rumonge et Rutana)

Les partis politiques d'opposition et la coalition Burundi bwa Bose dénoncent les travaux de la CEPI face à la mainmise du parti CNDD-FDD. Non seulement l'opposition tire la sonnette d'alarme, mais même au sein de la CEPI Burunga et des CECI, certains membres dénoncent la dérive autoritaire du président Philémon Nahabandi, accusé de bloquer le processus électoral au profit du CNDD-FDD.

Selon plusieurs sources dans la nouvelle province de Burunga, la situation électorale devient de plus en plus inquiétante. Le président de la CEPI, Philémon Nahabandi, est accusé par des partis d'opposition d'avoir refusé de publier les listes des bureaux de vote, empêchant ainsi les partis concurrents de désigner leurs représentants ce qui a fait qu'il est le seul à détenir les membres des bureaux de vote, mêmes les membres de la CEPI et des CECI protestent. Plusieurs membres de la CEPI Burunga et des CECI expriment leur frustration face à la gestion exclusive du processus.

"La CEPI n'agit plus de manière collégiale. Toutes les décisions viennent d'un seul homme, qui semble prendre ses ordres du parti CNDD-FDD. Ce n'est pas acceptable", confie l'un d'eux, sous couvert d'anonymat.

Des consignes musclées aux Imbonerakure

En date du 12 mai 2025, lors des réunions dans toutes les collines, les Imbonerakure ont reçu pour mission de surveiller le déroulement des élections, mais aussi les agents électoraux eux-mêmes. *"Bien que ces derniers soient tous désignés par le CNDD-FDD, ils sont jugés peu fiables car les chômeurs et les jeunes diplômés non entièrement contrôlés par le parti s'ils ne coopèrent pas, intimidez-les. Et s'ils résistent, éliminez-les"*, auraient ordonné certains militants aux membres de leurs partis.

Une autre déclaration glaçante a été entendue :"Certains électeurs se sont inscrits sans intention de voter. Nous utiliserons leurs cartes, et voterons pour le CNDD-FDD ". Signalons que ces réunions collinaires précèdent celles tenues au niveau de toutes les zones.

Paralysie des activités, mobilisation forcée et usage du charroi de l'État à Makamba et Rutana

La campagne électorale du parti CNDD-FDD dans la nouvelle province de Burunga continue de faire des vagues. En date du 17 mai 2025, de nombreux habitants des provinces de Makamba et Rutana ont vu leur quotidien fortement perturbé par des activités de campagne du parti au pouvoir.

À Makamba, le marché central du chef-lieu est resté fermé jusqu'à 13 heures. Les commerçants et les acheteurs disent avoir trouvé les portes closes, sans explication. Les produits vivriers comme les tomates, les aubergines, ou encore les amarantes (appelées lengalenga) ont été exposés au soleil pendant plusieurs heures, risquant ainsi de se détériorer.

Des témoins rapportent également que des miliciens Imbonerakure surveillaient de près les mouvements autour du marché et sur la route nationale menant vers le stade privé du secrétaire général du CNDD-FDD, Révérien Ndikuriyo, situé à environ 8 kilomètres du centre-ville.

La nuit précédant la cérémonie n'a pas été calme. Des habitants de Makamba et Rutana affirment que des groupes de militants sont arrivés dès deux heures du matin, perturbant leur sommeil. Des élèves ont même été contraints de rejoindre le stade dès 5 heures du matin pour participer aux festivités.

Pourtant, Révérien Ndikuriyo avait appelé à une campagne sans arrêt des activités économiques et scolaires.

Autre fait marquant : le charroi de l'État a été largement utilisé pour transporter les militants, et des plaques d'immatriculation ont été recouvertes par des logos du CNDD-FDD, ce qui soulève des inquiétudes sur l'usage des biens publics à des fins partisanes.

Enfin, le président Évariste Ndayishimiye a participé à ces activités.

Trois véhicules de l'état utilisés dans les propagandes du parti CNDD-FDD en province de Bururi

Trois véhicules de l'Etat utilisés dans les propagandes du CNDD FDD depuis le 13 mai 2025 :

- Un véhicule double cabine de la commune Rutovu : Immatriculée : D 006A
- Un véhicule double cabine de la commune Matana dont le numéro de plaque est caché par un emballage-cadeau ;
- Un véhicule double cabine de l'agence de mutuelle dont les plaques sont également cachées à l'aide d'un emballages-cadeau et une photo du président de la République.

Les propagandistes sillonnent sur leurs collines natales.

Irrégularités dans la campagne électorale au nord du pays

En province Kirundo, en date du 12 mai 2025 tous les membres du CNDD-FDD se sont rendus à Ngozi pour la campagne électorale avec des véhicules de l'état ainsi que les ambulances des Districts sanitaires avec les auto-collant du président où est écrit "Tora CNDD-FDD".

Les véhicules qui sont remarquables sont les ambulances des districts Busoni, Bwambarangwe et Vumbi ainsi que les véhicules octroyés par l'O.N. G GAVI et les véhicules de la DPAE et de la DPE .

En date du 14 mai 2025, à la station-service de carburant "KOKAR", un camion-citerne de l'essence a amené 6.000 litres de carburant mais personne n'a reçu le carburant. Le gouverneur a affirmé que c'est le carburant du CNDD-FDD qui l'a acheté pour leurs meetings et qu'aucun véhicule ne sera plus servi. La population et autres membres de différents partis politiques se lamentent de ces deux poids deux mesures qui caractérisent les dirigeants.

Irrégularités constatées par le Parti UPRONA.

Le 15/05/025, le parti Uprona a observé ce qui suit :

-Plus de 300 cartes d'électeurs non remises au centre de vote situé sur la sous-colline Rugando, dans la colline Rugasa, commune de Bugabira.

-420 cartes d'électeurs non remises au centre de vote du lycée islamique de Kirundo, sur la colline Murama.

-200 cartes d'électeurs non remises à l'Ecofo Murama de Kirundo.

-180 cartes d'électeurs non distribuées à l'Ecofo Kavomo de la commune de Kirundo, entre autres.

Après avoir constaté ces situations, les dirigeants de ce parti ont informé la CECI. Cependant, il est surprenant qu'au cours de l'après-midi, quelques cartes ont été distribuées sans que leur provenance soit connue. De plus, il a été constaté que les présidents de ces bureaux avaient pour tâche de les récupérer et de les conserver. Par la suite, il a également été remarqué que toutes ces cartes étaient destinées aux membres des partis d'opposition.

Des irrégularités de campagne dans la zone Nyarunazi.

Le 15/05/025, le parti CNDD-FDD a mené sa campagne à Nyarunazi, dans la commune de Kirundo. Cette formation a poursuivi ses activités jusqu'à 18h30 au centre-ville de Kirundo, précisément en face de la station. Alors que la loi stipule que l'heure limite est 17h, ils ont continué leur réunion. Fait étonnant, la police, le commissaire principal, et le chef du SNR se trouvaient tous à moins de 30 mètres de cette rencontre.

En province Ngozi, les militants des partis politiques de la province exceptés ceux du CNDD FDD se lamentent qu'ils ne sont pas approvisionnés en carburant pour faire la campagne électorale des législatives et conseillers communaux prévues le 5 juin prochain 2025.

Selon des témoins oculaires, des stations sont nanties en carburant (essence et mazout) mais seuls les militants du parti au pouvoir, le CNDD FDD sont servis aux stations Delta de l'endroit communément appelé Kuryamivo et à la nouvelle station située tout près de l'hôtel Ombre des patriotes du quartier Gabiro en ville de Ngozi. Sur ces stations, s'approvisionnent seulement les membres du CNDD FDD qui vont dans la campagne et les autorités disent que c'est le carburant du parti. Ils s'y rendent avec des bons du parti ou sont servi par les membres du CNDD FDD qui distribuent ce carburant. Sur 8 stations de la provinces Ngozi, une station est au service de tout le monde, ce qui occasionne des files d'attente et les 5 autres n'ont pas de carburants. Les membres des autres partis politique dénoncent ce *deux poids deux mesures* fait par le CNDD FDD et à la vue de la CENI.

En province Muyinga, aux dates du 13 et 14 mai 2025, toutes les activités étaient paralysées au chef-lieu de la province Muyinga car le président de la République Évariste Ndayishimiye et le SG du CNDD-FDD Révérien Ndikuriyo sont venus pour l'ouverture du palais présidentiel et la campagne électorale à Muyinga.

Toutes les routes étaient barrées, le marché, les boutiques, les secrétariats publics, les bureaux administratifs et tous les services publics ont été fermés, tous les chefs de services et la population en général plus particulièrement les membres du CNDD FDD devaient aller au stade de Mukoni pour honorer ces activités du CNDD FDD.

Alors que le décret du président sur la campagne électorale interdit d'utiliser les véhicules de l'État pendant la campagne, ce parti au pouvoir semble ne pas être concerné par ce dernier.

Tous les véhicules des services publics de Muyinga étaient teintés des autocollants du CNDD FDD et de la photo de général Évariste Ndayishimiye comme la jeep du médecin provincial, la voiture double cabine de la DPE, celle de la DPEAE, du CDFS, tandis que les plaques des V8 des ministres et des autres hauts dignitaires ont été remplacés par les plaques civils pour se camoufler.

I.2. CONTEXTE SECURITAIRE

Des cas de vols inquiétants en commune Buhiga, province Karusi

En date du15 mai 2025 à des heures inconnues, trois forfaits ont été commis par des voleurs non encore identifié.

L'un a eu lieu sur la colline, zone et commune Buhiga, des voleurs ont volé une machine à coudre électrique équivalent à un million cinq cent mille de francs bu dans un atelier de couture chez NDAYIKENGURUTSE Alias Metessi. Ces voleurs ont démoli les cadenas par des marteaux et il n'avait pas de veilleur.

L'autre cas a eu lieu sur la même colline dans le quartier KIGWATI à 800 mètres du marché, dans un ménage de NTAHINDUKA Désiré. Les voleurs ont pris une moto de marque TVS équivalent à 5.000.000 Fbu.

Selon les témoins à Karusi, le même jour, sur la colline Magamba, zone et commune Buhiga non loin de la colline Buhiga, des malfaiteurs ont volé une chèvre équivalente à 450.000 fbu de BAZOMPORA Patrick. Ces voleurs ont d'abord abattu la chèvre, derrière l'étable, laissant sur place les entrailles. Ils ont pris les corps et la tête seulement.

La population ne comprend pas comment tout cela peut se produire sans trace alors que les patrouilles des imbonerakure se font chaque nuit et qu'à Buhiga la position de police est à 600m du lieu de vol.

I.3. CONTEXTE GOUVERNANCE

Des rançons au cours de la distribution d'engrais chimique en commune Giharo de la province Rutana

En date du 6 mai 2025, Jonathan Ntakirutimana, chef de zone Gakungu, commune Giharo, province Rutana, comme d'habitude s'est donné le pouvoir de distribuer l'engrais à la place des travailleurs de la FOMI tout en demandant des rançons. Selon des sources sur place, Jonathan a dit aux gens qui étaient sur place que l'engrais est terminé et cela a été fait dans la zone Gakungu où ce chef de zone avait caché 60 sacs parmi 100 sacs, d'engrais TOTAHAZA, qui étaient prévus pour la distribution. Il exigeait une rançon de 50 000 fbu pour un sac de 50 kg.

Les habitants de cette zone demandent aux autorités de refuser à Jonathan Ntakirutimana de continuer à distribuer l'engrais.

I.4. CONTEXTE JUDICIAIRE

Procès de flagrance d'un membre du parti CNL, en commune et province Rutana

En date du 12 mai 2025, sur la colline Kivoga, zone Gitaba, commune et province Rutana, Gilbert Hatungimana, âgé de 22 ans, membre du parti CNL, a été arrêté par la population et conduit au cachot du commissariat communal de Rutana accusé de déchirer une carte d'électeur se trouvant dans les mains d'un enfant mais appartenant à son père, membre du parti CNDD-FDD.

Selon des sources sur place, en date du 16 mai 2025, le Tribunal de Grande Instance de Rutana a organisé une audience publique de flagrance contre Gilbert et l'a condamné à une peine principale d'une année et il a été conduit à la prison centrale de Rutana pour y écoper cette peine.

Une personne détenue dans des conditions difficiles, en commune Mukaza, en Mairie de Bujumbura

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 mai 2025 indique qu'Innocent Ntirandekura, également connu sous le nom de Rhamadan, originaire de la colline Kibande, commune Cendajuru, province de Cankuzo, est détenu au siège du Service National de Renseignement (SNR) à Bujumbura.

Selon des sources sur place, Innocent a été arrêté en Tanzanie en 2022, il a été transféré au Burundi où il a été accusé de collaboration avec des groupes terroristes. Après deux ans de détention à Bujumbura, sans procès et à un certain moment il est tombé malade, il a été hospitalisé et par après il a été transféré à la prison de Gitega, avant d'être renvoyé au SNR le 28 mars 2025.

Selon les mêmes sources, la santé d'Innocent Ntirandekura a été détériorée : jambes gonflées, signes d'anémie, isolement sans accès aux soins médicaux.

Aucun membre de sa famille ou visiteur n'a pas pu le voir, et aucune justification légale n'a été fournie pour cette nouvelle détention au SNR.

Selon les mêmes sources, là où il est détenu, il est seul dans une cellule. La détention prolongée d'Innocent Ntirandekura, sans accès à une procédure judiciaire équitable ni soins médicaux adéquats, constitue une violation des droits humains comme le droit à un procès équitable, le droit à la santé et l'interdiction de la détention arbitraire.

II. DROITS CIVILS ET POLITIQUES

II.1. DROIT A LA VIE

II.1.1. Homicide volontaire

Un corps sans vie d'un nouveau-né retrouvé en commune et province Gitega

En date du 12 Mai 2025 vers 6h, dans le quartier Magarama, ville de la commune et province Gitega, un corps sans vie d'un nouveau-né a été découvert.

Selon des témoins oculaires, le corps était enveloppé dans un sachet et a été retrouvé dans un endroit où les habitants du quartier jettent les ordures. Ce nouveau-né aurait été tué juste après sa naissance. Cette hypothèse repose sur la présence d'un cordon ombilical encore enroulé autour de son cou.

Nzibarega Léandre, chef de quartier a aussi confirmé les faits et a indiqué qu'une enquête est en cours pour identifier l'auteur de ce crime. Il a ajouté que le cadavre a été transporté à la morgue de l'hôpital Songa, communément appelé Bethaniya, géré par les sœurs de la congrégation Bene Thérèse.

II.1.2. Des personnes tuées par des gens non identifiés

Un corps sans vie retrouvé en commune Buhiga, province Karusi

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 12 mai 2025 indique qu'en date du 11 mai 2025, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza commune de Buhiga, un corps sans vie d'une femme libre (prostituée), BWAJEMBONA, de la classe sociale Twa, âgée de 42 ans, a été retrouvé ligoté dans une maison inachevée en bas de l'hôpital du cinquantenaire de KARUSI.

Selon des témoins de la localité, cette maison est surveillée par un jeune garçon de 20 ans du nom de Benjamin originaire de la colline BIHEMBA, qui a alerté la population. Ce veilleur a été arrêté par la police et est incarcéré au cachot du commissariat provincial pour des enquêtes. Le motif de cet attentat n'est encore connu.

Une personne tuée en commune Kabarore, province Kayanza

Dans la nuit du 13 au 14 Mai 2025, au centre de Rugwiza, commune Kabarore de la province Kayanza, Evariste NSABIMANA, âgé d'au 35 ans a été tué, étranglé par des gens non encore identifiés.

Selon des témoins de la localité, la victime exerçait le métier de sentinelle à ce centre où il veillait sur des magasins et boutiques. Les mêmes témoins ajoutent que les auteurs de ce meurtre ont cambriolé une boutique, des pagnes et chaussures ont été volés après le forfait.

Deux personnes suspectées sont dans les mains de la police judiciaire pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé en commune Muha, Bujumbura-Mairie

En date du 12 mai 2025, vers 8 heures, côté Ruziba, phase 4 dans la commune Muha, les habitants de la localité qui puisaient l'eau du lac Tanganyika ont découvert le corps d'un homme flottant dans l'eau, les bras et les jambes ligotés.

Ce qui a pu être constaté par ces habitants, c'est que la victime a été battue et torturée avant d'être jetée dans le lac car elle présentait des blessures sur son corps.

Selon un témoin oculaire, le corps a été retrouvé du côté Nyabugete 4 et a été enterré en du 13 mai 2025, vers 10 heures, sous l'ordre du chef de quartier Nyabugete 4, Ferdinand Nahabandi. On l'a enterré dans le sable au bord du lac Tanganyika.

Deux corps en uniforme militaire congolaise retrouvés commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 15 mai 2025, dans l'après-midi, deux corps sans vie, vêtus d'uniformes militaires congolaises, ont été retrouvés par des enfants qui gardaient leurs chèvres sur la colline de Rusiga, commune Rugombo, province Cibitoke, à la frontière burundo-congolaise.

Les circonstances de leur mort, l'identité supposée des victimes et la prompte intervention des services de renseignement burundais suscitent de vives spéculations. Les faits se sont déroulés au crépuscule, sur la transversale 11, en bordure de la rivière Rusizi qui délimite la frontière entre le Burundi et la RDC.

Des sources sécuritaires en patrouille frontalière ont rapidement confirmé la présence des deux corps, identifiés comme appartenant à des hommes en tenue de l'armée congolaise.

Selon ces mêmes sources, les victimes seraient en réalité de jeunes Imbonerakure, la ligue de jeunesse du parti au pouvoir burundais. Ces jeunes auraient été intégrés aux rangs de l'armée congolaise engagée contre les rebelles du M23, un conflit complexe impliquant divers acteurs armés, dont des militaires burundais, les milices Wazalendo et les FDLR.

Ces mêmes sources suggèrent que, face à l'intensité des combats et aux lourdes pertes subies, certains Imbonerakure auraient tenté de déserter. Ils auraient alors été exécutés pour prévenir toute divulgation d'informations sensibles. Un véhicule immatriculé D0517A, appartenant au SNR de Cibitoke, serait intervenu rapidement pour emporter les corps vers une destination inconnue, une opération jugée suspecte.

II.1.2. Des personnes tuées par des gens non identifiés *(suite de la page 21)*

Contacté, le responsable local du SNR a s'est abstenu de tout commentaire. L'administrateur communal de Rugombo a reconnu les faits, précisant attendre le rapport officiel d'un agent du SNR chargé de l'enquête.

Dans ce climat d'incertitude, les habitants, gagnés par la peur, exigent des explications claires concernant l'identité des victimes, les causes exactes de leur décès et la destination des dépouilles. Le silence des autorités ne fait qu'exacerber leur inquiétude grandissante.

II.1.3. Des personnes tuées suite au règlement de compte

Un corps sans vie retrouvé en commune Rutegama, province Muramvya.

En date du 14 mai 2025, dans la rivière Kaniga, se trouvant sur la colline Munanira, commune Rutegama province Muramvya, un corps sans vie de Casimir Mvuyekure âgé de 52 ans, cultivateur et membre du CNDD-FDD a été retrouvé.

Selon des témoins oculaires, le corps présentait des plaies sur la tête et au niveau du cou. La victime était introuvable depuis le lundi 12 mai, quand il a dit à sa femme Kantungeko Angèle qu'il se rendait à Gitega.

Selon les mêmes témoins oculaires, des conflits fonciers familiaux seraient à l'origine de ce décès. Ses deux frères, Hagerimana Roger 46 ans et Nsanzerugeze Paul, 49 ans ont été arrêtés et se trouvent au cachot communal de police de Rutegama pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé en commune Ryansoro province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 mai 2025 indique qu'en date du 07 mai 2025, vers 08 heures dans la rivière Ruvyironza dans la commune Ryansoro de la province Gitega, un corps sans vie de Léopold Mbisamatore, âgé de 42 ans, membre du CNDD-FDD a été retrouvé par les employés de l'entreprise qui est en train de construire la Route Bururi-Mahwa-Gishubi.

Selon des témoins oculaires, la victime avait disparu depuis le 2 Mai 2025 et la police de Ryansoro a été la première à dire que le défunt aurait été noyé au moment où il tentait de se rendre à Rutovu. Sa famille a été surprise de cette conclusion de la police sans aucune enquête. Selon les mêmes témoins oculaires, les conflits fonciers familiaux seraient à l'origine de ce cas.

II.1.4. Des personnes tuées suite à la justice populaire

Deux personnes tuées en commune Butaganzwa, province Ruyigi

En date du 8 mai 2025, sur la colline et zone Rugongo, commune Butaganzwa, province Ruyigi, deux personnes dont Judith Gakobwa, âgée de 60 ans, ont été tuées à 11 heures 30 minutes par la population de cette colline les accusant de sorcellerie.

Selon des sources sur place, quelques jours avant le crime, des tracts ont été trouvées sur cette colline sur lesquelles il y avait une liste de cinq personnes dont 3 femmes et 2 hommes à être tuées et voilà que les 2 personnes parmi les cinq de cette liste ont été attrapées et frappées jusqu' à mourir.

Selon les mêmes sources, les auteurs présumés dont Juvénal Nimbona, Barbatus Kwizera, Ernest Ntahorija et Justin Ntirandekura, tous de cette même colline, ont pris fuite vers la Tanzanie.

Après le crime, en date du 10 mai 2025, l'administration a essayé de mener des séances de pacification mais la population de cette colline vit dans une peur et panique et demande à l'administration d'assurer leur sécurité.

Les mêmes sources ajoutent que toutes les cinq personnes qui sont sur la liste, sont tous de même ethnie Tutsi. La population commence à s'inquiéter que des mobiles politiques seraient derrière ces tueries car à moins de trois semaines une autre femme d'ethnie Tutsi a été tuée par des personnes non encore identifiées en commune Nyabitsinda de la même province de Ruyigi l'accusant aussi de sorcellerie.

II.2. DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET/OU MENTALE

II.2.1. Torture, peines et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants

Une personne torturée et menacée en commune Giharo, province Rutana

En date du 16 mai 2025, vers 7 heures, sur la colline Kibimba, zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, Paul Ntiragomba, membre du parti UPRONA, a été torturé par le chef de colline Zacharie Batungwanayo et le représentant du parti CNDD-FDD de cette colline, en disant qu'ils vont le tuer s'il refuse de laisser sa vache à Léonard Ruhoranyi alors que cette dernière est pour l'association des éleveurs de vaches à laquelle Ntiragomba appartient.

Selon des sources sur place, Leonard Ruhoranyi et Zacharie Batungwanayo n'appartiennent pas dans cette association à part qu'ils sont l'un le représentant du CNDD-FDD sur cette colline et l'autre chef de cette colline.

Ces deux personnes, Zacharie et Leonard étaient accompagnées par des Imbonerakure qui avaient des matraques. Paul Ntiragomba a pu résister ce jour-là car ils n'ont pas pu enlever la vache mais ils ont dit qu'ils vont revenir mercredi le

II.2.1. Torture, peines et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants *(suite de la page 23)*

21 mai 2025.

Pour ce, Ntiragomba Paul demande à gauche et à droite l'intervention rapide à n'importe qui pour la protection de sa vie ainsi que celle de sa famille.

Quatre membres de la coalitions Burundi bwa Bose torturés en commune Busiga, province Ngozi

En date du 16 mai 2025, sur la colline Caga, zone Mihigo, commune Busiga de la province Ngozi, 4 membres de la coalitions Burundi BWABOSE dont Dismas MINANI, président de la coalition dans la nouvelle province de Butanyerera ont été torturé par des Imbonerakure dont Gilbert responsable des Imbonerakure à Mihigo, Pascal Nyabenda et le surnommé Binimbwa.

Selon des témoins à Ngozi, ils ont été ligotés puis conduit à la colline Masama à Ngozi à l'aide d'une voiture double cabine venu des campagnes où ils ont été déliés et dépouillé de tous les biens qu'ils possèdent dont l'argent et les signes de cet coalition.

Selon les mêmes témoins, les victimes venaient de la colline Nyange, commune Busiga, province de Ngozi pour ces activités du parti. Dismas MINANI avec d'autres membres de ladite coalition, ont déposé des plaintes au parquet mais n'ont pas reçu justice jusqu'à maintenant. Les autorités n'ont rien faits malgré qu'ils aient été sollicités et lui ont dit de ne pas considérer ça comme un fait politique. Les objets dépouillés, même la moto de son client n'ont été remis jusqu'au 18 mai 2025.

II.2.2. VIOL

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 mai 2025 indique qu'en date du 7 mai 2025, sur la colline de Mutambara, commune et province Rumonge, M. N, âgée de 6 ans a été victime de violence sexuelle.

Selon des témoins, le présumé auteur s'appelle Didace Ndayimirije, marié et membre du parti CNDD-FDD, président du forum de jeune collinaire sur la colline Kanyenkoko. Ce dernier possède une maison au site des déplacés de Mutambara et y était allé en visite. Il a profité de l'occasion pour appeler la victime qui était avec d'autres enfants en donnant de l'argent à l'équipe pour aller acheter des bonbons puis l'a appelé dans la maison pour commettre l'incident.

Les parents l'ont constaté lors de la douche de l'enfant et ce dernier a décrit les faits. Le présumé auteur était déjà parti. La police est à sa recherche tandis que l'enfant a été conduite au centre Humura pour la prise en charge holistique.

II.2.3. Violences basées sur le genre

Une fille blessée par sa mère en commune Musongati, province Rutana

En date du 4 mai 2025, Scholastique Kwizera une fille âgée de 21 ans, résidant sur la colline Kamaramagambo, commune Musongati, province Rutana, a été battue par sa mère en voulant l'égorger jusqu'à ce que le sang coule dans le nez. C'est suite aux cris de la victime que les voisins sont venus au secours.

Selon des sources sur place, en collaboration avec son père et les chefs collinaires, le recours des agents de l'ordre a été fait après avoir libérée cette fille dans les mains de sa mère qui voulait l'éliminer de la terre en plein air. Cette menace se répète mainte fois, il y a deux semaines qu'elle était emprisonnée dans le commissariat de police de Musongati et libérée et elle avait été accusée qu'elle avait brillé sa fille et ses habits, et l'avait avoué devant le public et les agents de l'ordre.

La mère n'a pas été inquiétée pour cette dernière fois même si elle dit que cette jeune fille doit être mise sous la terre pour que la paix règne dans cette famille.

Selon les mêmes sources, sa fille souffre beaucoup à cause des blessures encore sans habits ni moyens financiers pour aller se faire soigner.

II.3. DROIT A LA LIBERTE

II.3.1. Arrestations arbitraires

Une personne arrêtée en commune et province Kirundo

En date du 15 mai 2025, au bureau de vote de l'ECOFO Yaranda commune et province Kirundo, Safia membre du CNDD FDD qui distribuait les cartes a été arrêté par le commissaire provincial accusée d'avoir donné la carte d'électeur à un enfant de 14 ans que sa mère avait envoyé pour récupérer sa carte.

Selon des témoins oculaires, Safia avait refusé mais le chef de bureau Metusera Irankunda (imbonerakure) lui a obligé de l'octroyer à cet enfant.

Vers 19h, Safia était devant l'OPJ pour être interrogée mais n'a pas été libérée et vient d'être incarcérée au cachot du parquet Kirundo.

La population raconte que le mari de Safia, Ndikumana Emery était membre influent du CNDD-FDD mais a laissé de vaquer aux activités de ce parti il y a plus de 5 ans ; et souvent il critique ce parti.

Un membre du parti Frodebu et de la coalition burundi bwa bose arrêté à Nyanza lac

Le 14 mai 2025, vers 22h, un individu nommé Siméon, militant du parti Sahwanya-FRODEBU et membre de la coalition Burundi bwa Bose, a été appréhendé sur sa colline natale de Kazirabageni, située dans la commune de Nyanza-Lac.

II.3.1. Arrestations arbitraires *(suite de la page 25)*

D'après les témoignages oculaires, il se trouvait dans un bar en compagnie d'une militante du CNDD-FDD, surnommée Kametero. Ils discutaient des cartes d'électeurs tout en les montrant. Kametero aurait remis en question le droit de Siméon à exhiber sa carte FRODEBU publiquement, avant d'appeler deux hommes, un élu local de la colline et Emmanuel, le chef des Imbonerakure de la même zone.

Ces deux hommes, accompagnés d'Imbonerakure, ont procédé à l'arrestation de Siméon sans avoir présenté de mandat. Il a passé la nuit au poste de police de Kazirabageni, avant d'être transféré jeudi matin au commissariat de Nyanza-Lac, où il est actuellement en détention.

III. DROITS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

III.1. PERTURBATION DE LA VIE ECONOMIQUE

Quelques conséquences liées à l'achat du maïs par l'ANAGESSA en province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 mai 2025 indique qu'en général, la population au niveau national, n'a plus de confiance aux propos du gouvernement en rapport avec l'achat de la production du maïs pour diverses raisons : il y a des messages controverses entre le ministère ayant l'intérieur dans ses attributions et celui ayant l'agriculture dans ses attributions. Les autorités mêmes tant au niveau national qu'au niveau provincial ne le voient pas dans un même sens.

En particulier pour le cas de la province de Cankuzo, en date du 1er mai 2025, cette journée internationale du travail et de l'emploi a été célébrée au chef-lieu de la commune Mishiha et avait été rehaussée par la présence du Ministre de la communauté de l'Afrique de l'est, de la jeunesse et sports. Parmi les doléances lui soumises par le gouverneur de la province de Cankuzo, Boniface Banyiyezako pour les soumettre au gouvernement et au Président de la République qui l'a mandaté, il y avait celle en rapport avec l'achat du maïs face aux plaintes des populations :

-Le gouverneur, dans son discours, déplore que le maïs acheté par l'ANAGESSA, l'an dernier, n'a pas encore été vidé des stocks et plus de 8 000 tonnes de maïs est en train de pourrir dans différents stocks.

-Les propriétaires des stocks n'ont pas encore été payés et par conséquent le gouvernement n'a pas la possibilité d'avoir d'autres stocks, du fait que ces hangars de stockage sont encore remplis de la production de l'an dernier.

-Le personnel engagé par ANAGESSA n'a pas été payé en totalité.

-Les coopératives et autres particuliers ayant demandé des crédits craignent de ne pas être capables de rembourser les crédits contractés car le maïs n'a pas de marché.

-Ceux qui tentent de le vendre en Tanzanie sont traités de fraudeurs, sont appréhendés et jugés en flagrance, accusés de haute trahison de perturbation de l'économie nationale.

D'autres doléances lui soumises étaient liées aux routes goudronnées promises RN13, RN11 par le gouvernement dans plusieurs périodes sans issu et l'électrification des communes dont Mishiha.

Fermeture du marché central pour obliger la population à aller retirer leurs cartes d'électeurs à Rumonge

Devant la réticence de la population à récupérer les cartes d'électeurs, les autorités administratives ont donné l'ordre de fermer le marché central de Rumonge en date du 14 mai 2025.

Les imbonerakure étaient sur certains points d'entrée de ce marché pour contrôler les cartes d'électeurs afin d'autoriser ceux qui en disposaient et refouler ceux qui n'avaient pas encore récupéré afin qu'ils aillent les retirer.

Dans divers centres de vote, plusieurs personnes étaient rassemblées pour le retrait de ces cartes d'électeurs après avoir remarqué qu'ils ne pouvaient entrer dans ce marché mais les files d'attente étaient toujours observables surtout que c'était le dernier jour. Certains disent n'avoir pas trouvé leurs cartes alors qu'ils étaient sur les listes, d'autres ne voyaient pas leurs noms sur les listes.

Des activités paralysées en commune et province Kayanza

En date du 14 mai 2025 le parti au pouvoir CNDD-FDD dans la nouvelle commune Kayanza composée par les anciennes communes Kabarore, Kayanza et Muruta a organisé un meeting pour présenter aux membres de ce parti les membres du conseil communal et les députés qui seront élus dans la province Butanyerera.

Le marché de Kayanza et tous les magasins ont été fermés depuis le matin jusqu'à 16 heures, heures de clôture de cette activité. Les commerçants tout comme les acheteurs grognent qu'ils n'ont pas exercé leurs activités commerciales. Du moment que les autorités du pays ne cessent de chanter la vision d'un Burundi émergeant et développé en 2040 et 2060, la population à Kayanza se demande comment ce développement va se réaliser alors que le meeting du parti au pouvoir CNDD-FDD fait que les activités commerciales soient paralysées toute la journée.

D'autres se posent la question savoir comment parmi les candidats au poste de député, figure Vincent Ndagijimana qui n'a jamais mis les pieds sur les bancs l'école, puisse être sur la liste et une fois élu il siégera dans un organe chargé d'étudier et promulguer les lois régissant la vie du pays.

III.2. DU DROIT A L'EDUCATION

Des enseignants contraints de financer d'évaluation des performances en province Makamba

Les enseignants de la province Makamba s'insurgent contre une pratique qu'ils jugent abusive : être contraints de payer de leur poche les impressions et la constitution du dossier d'"évaluation des performances".

Dans un message officiel échangé par les Directeurs Communaux de l'Éducation, on peut lire : *"Amahoro bayobozi. Tous les responsables sont invités à réaliser les évaluations des performances du 2 au 10 mai 2025. Ces évaluations devront être bien saisies à l'ordinateur, et chaque enseignant prendra en charge les frais d'impression. Quant à ceux qui ne comprendront pas, laissez tomber leur cas".*

Une formulation qui a été perçue comme une forme d'intimidation déguisée, selon plusieurs enseignants. Les enseignants expliquent qu'ils doivent faire imprimer, au secrétariat public, jusqu'à 6 copies sur 12 feuilles du dossier d'évaluation, réparties entre le ministère de l'Éducation, la Fonction publique, les DCE et DPE, la direction de l'établissement et le dossier personnel.

Non seulement ils doivent imprimer ces documents eux-mêmes, mais ils doivent également les saisir à l'ordinateur, sans aucun appui logistique ni compensation. *"C'est une forme de maltraitance déguisée. Chaque niveau administratif a un budget de fonctionnement. Pourquoi est-ce toujours à nous, avec nos salaires de misère, de financer l'administration ?",* s'interroge un enseignant. Les enseignants réclament la fin de ces exigences abusives.

Face à cette situation, ils demandent au gouvernement de ne plus faire peser les charges de fonctionnement sur des agents déjà précarisés. *"Comment voulez-vous que la qualité de l'enseignement s'améliore, quand les enseignants sont constamment acculés à payer pour faire leur travail ?"*, conclut un autre enseignant.

III.3. DROIT DU TRAVAIL

Un paiement exigé pour obtenir le bulletin de notation dans certaines DCE de la province de Gitega.

Dans la province de Gitega, de nombreux enseignants font part de leurs préoccupations concernant une exigence nouvellement apparue dans certaines DCE depuis le début du mois de mai2025.

En effet, il est demandé le versement d'un montant de 7 500 FBU pour l'obtention de leur bulletin de notation, un document crucial pour la gestion de leur carrière en tant que fonctionnaires. Plusieurs questions émergent parmi les enseignants :

1. Cette exigence est-elle fondée sur une décision ministérielle officielle ou s'agit-il d'une forme de corruption?

2. Pourquoi cette mesure apparaît-elle être appliquée de manière floue et inégale, au point où certains la considèrent comme une rumeur?

3. Les enseignants qui refusent de verser cette somme recevront-ils leur bulletin de

notation? Et ceux qui ont déjà effectué le paiement seront-ils remboursés en cas d'annulation de la mesure?

4. Ce paiement est-il demandé uniquement aux enseignants ou à tous les fonctionnaires de l'État?

Observations spécifiques concernant les DCE:

DCE Bugendana: Ce sont les responsables des ECOFO qui ont sollicité auprès de la DCE l'autorisation d'imposer ces frais. Cela a généré des doutes parmi les enseignants, qui se questionnent sur la légitimité de cette décision.

DCE Buraza: Les frais ont provoqué une forte contestation, au point que la DPE a dû intervenir pour annuler cette décision.

DCE Ryansoro: Les fonds avaient été collectés, mais ont ensuite été restitués aux enseignants.

Préoccupations générales:

Certains enseignants perçoivent cette exigence comme une corruption, surtout en l'absence d'informations claires concernant l'utilisation des fonds. D'autres considèrent qu'il pourrait s'agir d'une initiative locale illégale.

Pour conclure, les enseignants réclament des précisions officielles et formelles du ministère de tutelle pour vérifier la légalité de cette pratique. Il est également impératif d'harmoniser les procédures entre les DCE afin d'assurer l'équité et le respect des droits. Il convient de noter que les enseignants de l'ECOFO BUGENDANA II ont catégoriquement refusé de payer ce montant, lors de la réunion pédagogique que le Directeur de cette école a animée ce mardi 13/5/2025.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Ligue Iteka dénonce avec fermeté la détérioration persistante des droits de l'homme au Burundi et condamne l'impunité des auteurs de crimes. Elle demande les autorités burundaises de prendre toutes les mesures qui s'imposent et recommande ce qui suit :

Au Gouvernement du Burundi de :

- Interdire les activités d'intimidation menées par les Imbonerakure, surtout lors des échéances électorales,
- Garantir la protection des droits fondamentaux et mettre fin aux violences commises par les Imbonerakure.

A la CENI et ses démembrements :

- D'assurer une distribution équitable et accessible des cartes d'électeur,
- D'assurer la sécurité de tous les acteurs politiques et des citoyens
- De faciliter une campagne électorale équitable et transparente,
- De respecter les libertés fondamentales en garantissant le respect des libertés d'expression, de réunion et d'association pour tous les citoyens et les acteurs politiques pendant la période électorale.